

MAIRIE DE VAUDRINGHEM

COMPTRENDU  
DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 10 Avril 2018, à 19 Heures 00.

(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

\* \* \* \* \*

**Présidence** de Monsieur DELATTRE Grégory, Maire.

**Présents** : M. VASSEUR Dany, Mme LEMAIRE Anne, M. MERLO Olivier, M. VASSEUR Eric, M. SPECQUE Eddie, Mme MASSET Françoise, M. DEBROUCKER Gilles, M. CARTIAUX Roger.

**Absents** : M. EVRARD Nicolas Mme de BELLEVILLE Myriam, (absents excusés).

**Secrétaire** : Mme MASSET Françoise.

**Les affaires à l'ordre du jour, examinées et discutées, ont donné lieu aux décisions ci-après :**

Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif 2017 laissant apparaître :

- ↪ **en Section de fonctionnement** un excédent de 152 462.31 €
- ↪ **en Section d'investissement** un déficit de 48 696.70 €

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2018, équilibré en recettes et dépenses à :

- ↪ **en Section de fonctionnement** : 390 061.31 €
- ↪ **en Section d'investissement** : 186 099.70 €

Vu la maîtrise des coûts de fonctionnement sur la commune et la recherche de subventions à ces fins, vu les projets envisagés pour l'année 2018, vu l'équilibre du budget, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les impôts et les taux restent les suivants :

**TH = 9.84 %      T.FB = 13.55 %      T.F.N.B = 36.34 %**

Le Conseil Municipal décide d'inscrire les dépenses des travaux suivants en section d'investissement pour l'année 2018.

- l'achat de deux bancs qui seront installés dans le cimetière, la fabrication des ces bancs sera confiée aux élèves du Lycée Bernard Chochoy pour un montant de 1 457.41 € TTC ;
- la réfection de la voirie, si les demandes de subventions déposées au titre de la DETR et du Farda sont acceptées. Des devis ont été établis par les entreprises DUCROCQ TP et EIFFAGE pour un montant total de 66 567 € TTC.

Détail des travaux sous réserve de l'acceptation des subventions :

- ✓ des enduits superficiels et un reprofilage seront réalisés par EIFFAGE dans la Rue du Brûle (12 291€), la Rue aux Arbres (13 848€) et la Rue de l'Avesne (4 764€) ;
- ✓ l'élargissement de la Rue du Brûle sera réalisé par DUCROCQ TP, pour 14 118 € pour la partie basse et 17 546 € pour la partie haute.

- la sécurisation de la Route de Calais à Drionville, par la Société SOENEN SIGNALISATION avec la pose d'un radar pédagogique et le marquage au sol en peinture rouge et flèche de rabattement pour un montant 10 113.60 € TTC.  
La demande de subvention, qui avait été refusée en 2017, a été renouvelée pour l'année 2018 au titre des « Amendes de police » à hauteur de 40% du montant HT.
- la rénovation du réseau de l'éclairage public suite aux prescriptions de l'audit réalisé par les services de l'EDF, à savoir le remplacement des 76 points lumineux vétustes détectés et des 5 anciennes horloges, le renforcement du réseau actuel par la mise en place de 3 points lumineux supplémentaires, emplacements validés par le Conseil municipal.

Le Conseil Municipal souhaite :

✓ bénéficier auprès de la FDE62, d'un prêt bancaire bonifié à 0% et ce afin de ne pas déséquilibrer le budget communal 2018,

✓ réaliser les travaux impérativement avant la date "butoir" du 31/12/2018 afin de pouvoir bénéficier des aides financières actuelles\*,

*\*Si le projet total atteint 70% d'économie d'énergie alors la subvention est à 400€/point lumineux et si le projet est >50% d'économie d'énergie alors la subvention est de **290€/point lumineux**.*

*Dans le cadre des horloges le financement s'élève à 50% avec un plafond à 150€*

*(Dans notre cas et pour avoir un bon éclairage, il est difficile d'atteindre les 70% avec de la coupure nocturne. Il faudrait effectuer de la variation nocturne supplémentaire.)*

✓ bénéficier de l'aide technique de la FDE pour la réalisation du cahier des charges et la mise en place de l'appel d'offre.

Pour Extrait :  
Le Président,

A Vaudringhem, le 12 Avril 2018  
(Cachet)